

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	3 (1893)
<b>Artikel:</b>	Médailles suisses : frappées en 1893
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-171909">https://doi.org/10.5169/seals-171909</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MÉDAILLES SUISSES

## frappées en 1893

---

### I.

Nous décrirons chaque année, sous une rubrique semblable, toutes les médailles et jetons suisses nouveaux qui parviendront à notre connaissance. Ce travail sera purement descriptif et historique et ne contiendra aucune appréciation de la valeur artistique des médailles ; nous en bornerons, du reste, le commentaire à la seule mention des particularités relatives à l'exécution de la pièce décrite, aux seuls détails pouvant compléter, en quelque mesure, les données fournies par les légendes et autres inscriptions. Ce sera une source précieuse de renseignements pour le présent et surtout pour l'avenir et dont nous espérons que les collectionneurs nous sauront gré.

Malgré une correspondance très active et de nombreuses démarches, il sera très difficile d'être complet et toujours exact ; aussi prions-nous instamment nos collègues et nos lecteurs de nous signaler les pièces qui passeraient sous leurs yeux. Nous ne pouvons garantir, notamment, les chiffres de frappe, que nous reproduisons tels qu'ils nous sont transmis et sur lesquels il est presque impossible d'obtenir des renseignements positifs.

L'ordre adopté sera, autant que possible, l'ordre chronologique, mais il va sans dire que ce système n'a rien de rigoureux ; des tables complèteront ces descriptions à la fin de chaque année.

### 1. — **Inauguration de l'Hôtel des Postes à Genève.**

INAUGURATION DE L'HÔTEL FÉDÉRAL DES POSTES

En deux lignes dans le champ : À GENÈVE

L'Hôtel vu de trois-quarts. Exergue, en quatre lignes : DÉCRÉTÉ

PAR L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE | EN MDCCCLXXXIX | TERMINÉ  
EN AOUT | MDCCCXCII Signé au bas : L. JAMIN INV. FECIT GENÈVE.

R. : La Suisse, personnifiée par une femme tenant un drapeau fédéral, est assise sur l'aigle de Genève planant au-dessus du globe terrestre et portant une clef dans son bec, elle jette des lettres dans l'espace.

Diam. : 0,050. Argent 10 exemplaires, bronze 100 ex., bronze argenté 1 ex., plomb 2 ex.

Gravée et éditée par M. Louis Jamin, graveur à Genève, frappée chez M. Lauer, à Nuremberg. L'Hôtel des Postes, situé à la rue du Mont-Blanc, a été construit par MM. Camoletti frères, architectes, à Genève. L'ouverture a eu lieu, sans cérémonie, au mois de juillet 1892, mais cette médaille, non officielle du reste, n'a été mise en vente qu'au mois de mai 1893.

## 2. — **Exposition industrielle de Zofingue.**

DEM VERDIENSTE UM D. INTERKANTON<sup>L</sup> INDUST<sup>—</sup> & GE-  
WERBE-AUSSTELL<sup>—</sup> IN ZOFINGEN 1892

Couronne ouverte formée de deux rameaux de laurier liés par un ruban. Champ libre. Signé au bas : SCHNYDER LUZERN

R. : L'Industrie et le Commerce, personnifiés par une femme assise tenant un vase ciselé et par Mercure debout; à leurs côtés, une enclume, une cornue, une roue d'engrenage, un volant, une cheminée d'usine, un ballot, un marteau. Au fond une locomotive et un navire.

Diam. : 0,040. Argent 3 ex., bronze argenté 6 ex., quelques ex. en bronze.

L'exposition industrielle et commerciale de Zofingue a eu lieu en 1892, mais cette médaille, commandée par un négociant de Zofingue pour être remise à quelques personnes qui se sont particulièrement occupées de l'exposition, a été gravée et frappée par M. Antoine Schnyder, à Lucerne, au mois de février 1893 seulement.

## 3. — **Jubilé de la réunion des deux Bâle.**

◊ VEREINIGUNGSFEIER VON GROSS- & KLEIN BASEL ◊  
En sens inverse : HIE BASEL — HIE SCHWEIZERBODEN

Le *Festspiel* de Bâle; vue du théâtre au moment de la scène principale. Exergue : Ecu aux armes de Bâle-Ville séparant les deux dates 1392 | 1892

R. : ☶ DEN SCHÖPFERN DES FESTSPIELES ☶ En sens inverse :  
UND SÄMTLICHEN MITSPIELENDEN, GEWIDMET

Trois cartouches accolés portant les bustes des trois auteurs du Festspiel, avec leurs noms : d<sup>r</sup> R. WACKERNAGEL à gauche, HUGO SCHWABE au centre, d<sup>r</sup> HANS HUBER à droite. Au-dessous une croix fédérale rayonnante et la date : 9 . 10 . 11 . JULI | 1892 Plus bas encore, deux branches de laurier liées par un ruban. Dans le champ vingt-deux étoiles. Signé au bas : b. AMMANN-KIENAST. SCHAFFAUSEN Les légendes des deux faces sont placées entre deux cordelettes.

Diam. : 0,090. Or, argent, bronze, bronze doré, bronze argenté et aluminium.

La fête a eu lieu en 1892, mais la médaille, gravée par M. W. Mayer, à Stuttgart et éditée par M. Ammann-Kienast, à Schaffhouse, n'a paru qu'au mois de mai 1893.

#### 4—5. — **M. Adrien Lachenal, Conseiller fédéral.**

(4) ADRIEN LACHENAL . CONSEILLER FÉDÉRAL .

Buste de profil à droite. Signé au bas : GEORGES HANTZ . 1893 .

R. : \* BERNE 15 DÉCEMBRE GENÈVE 17 DÉCEMBRE \* En sens inverse : 1892

Deux écus aux armes de Genève et de la Confédération suisse posés sur deux cartouches accolés, appliqués eux-mêmes contre un faisceau de licteur. Le tout enlacé d'une banderolle portant les deux devises : POST TENEBRAS LUX et UN POUR TOUS, TOUS POUR UN et de branches de laurier et de chêne.

Diam. : 0,061. Bronze 2 ex.

Cette médaille, frappée seulement à deux exemplaires, l'un pour la famille de M. Lachenal, l'autre pour l'auteur, a été composée et gravée cette année par M. Georges Hantz et frappée à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or. Les dates du revers sont celles de l'élection et de la réception à Genève de M. Lachenal.

(5) ADRIEN LACHENAL En sens inverse : CITOYEN DE GENÈVE  
Buste de trois-quarts à droite. Grènetis.

R. : ☶ ÉLU PAR TOUS LES PARTIS ☶ En sens inverse : 15  
DÉCEMBRE 1892 Seconde ligne de légende : CONSEILLER En sens  
inverse : FÉDÉRAL

Croix fédérale rayonnante. Grènetis.

Diam. : 0,033. Métal blanc. Il en existe aussi en aluminium, avec et sans bélière, et en similor avec bélière.

Médaille de fabrication allemande, éditée par M. C. Defailly, à Genève. Quand cessera-t-on de *border* la croix fédérale ?

#### 6—8. — **Prix pour Sociétés vélocipédiques.**

Une femme vêtue d'un manteau flottant assise sur un bicycle dont la grande roue est pourvue d'ailes ; de la main droite elle tient une couronne de laurier, de la gauche elle dirige son appareil. Dans le fond un lac et des montagnes derrière lesquelles le soleil se lève ; sur les rayons du soleil le mot VELOCE. Dans le ciel, des hirondelles.

R. : Au bas un écu, posé sur un cartouche, portant les armes de la Confédération suisse ; contre la croix un monogramme formé des lettres S. V. B. (Schweizerischer Velocipedisten Bund). Derrière le cartouche une palme et une branche de chêne. Champ libre.

Diam. : 0,055, 0,043 et 0,030. Vermeil, argent et bronze.

Dans les deux plus petits diamètres, l'écusson du revers porte un bicycle au lieu d'un monogramme contre la croix.

Ces médailles ont été gravées et éditées par la maison Marti, Rössler et Laue, à Berne (successeurs de Durussel), qui les vend aux sociétés vélocipédiques pour leurs prix de courses ; c'est dire que le nombre d'exemplaires frappés est et sera illimité.

#### 9. -- **Noces d'argent Russ-Suchard.**

NOCES D'ARGENT En sens inverse : RUSS = SUCHARD

Au centre en une ligne : CARL et EUGENIE Au-dessus une étoile rayonnante, au-dessous une branche de rosier fleurie.

R. : . SERRIERES .

Vue du lac de Neuchâtel et des Alpes, prise de Serrières ; au premier plan un pavillon oriental. Dans le ciel en une ligne : 30 AVRIL 1893

Diam. : 0,028. Argent  $\frac{1000}{1000}$ , 120 ex.

Cette médaille a été éditée par notre collègue M. Anatole Jobin, à Neuchâtel, à qui le médailleur de notre Société est redevable d'un exemplaire.

10. — **Jubilé de M. B. Reber, pharmacien à Genève.**

\* 25<sup>ME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN PHARMACIE DE BURKH. REBER Seconde ligne de légende : NÉ LE 11 DEC. 1848 À BENZENSCHWYL (ARGOVIE)

En deux lignes dans le champ : 1 MAI 1868 À WEINFELDEN | 1 MAI 1893 À GENÈVE — Un serpent s'enroulant autour d'une massue, emblème de la pharmacie, et un rameau de laurier.

R. : Trophée composé de divers attributs pharmaceutiques, d'objets d'antiquité et autres : urne cinéraire portant le mot CREMATION, mortier de bronze, vase de pharmacie en faïence portant le mot THERIAC, vase de terre, bracelets, collier, épées, hache et pointe de lance de l'âge du bronze, rameaux de gui. Signé au bas : HUGUES BOVY INV. V. SCHLÜTER FEC.

Diam. : 0,032. Or 1 ex., argent et bronze.

Frappée par M. L. Furet, à Genève.

11—14. — **Passage de l'empereur d'Allemagne en Suisse.**

(11) En neuf lignes dans un grènetis : GEPRÄGT | ZUR | ERINNERUNG | AN DEN BESUCH | DES DEUTSCHEN | KAISER-PAARES | IN LUZERN | AM 2. MAI | 1893

R. : Bustes juxtaposés, de profil à gauche, de l'empereur et de l'impératrice, dans une sorte d'encadrement formé par un aigle écrasant un serpent, des amours tenant des fleurs et la couronne impériale. Grènetis.

Tranche cannelée. Sur la tranche de quelques exemplaires en argent :

☆ HEIL DEM DEUTSCHEN KAISERPAARE

Diam. : 0,038. Argent, bronze et aluminium.

(12) En six lignes, la première arrondie, dans un grènetis : ERINNERUNG | AN DEN | KAISERBESUCH | IN DER | SCHWEIZ | 1893

R. : WILHELM II. AUGUSTA VIKTORIA

Têtes juxtaposées de profil à droite de l'empereur et de l'impératrice. Grènetis.

Diam. : 0,028. Avec et sans bélière. Bronze, similor et métal blanc.

(13) En sept lignes dans une couronne ouverte formée de deux

branches de laurier liées par un ruban et le tout dans un grènetis :  
ZUR | ERINNERUNG | AN DEN | BESUCH | DER | SCHWEIZ |  
1893

R. : ☆ KAISER WILHELM II & KAISERIN AUGUSTA VICTORIA  
Têtes juxtaposées, de profil à droite, de l'empereur et de l'impératrice. Grènetis.

Diam. : 0,027. Bélière. Similor et métal blanc.

(14) Comme le précédent.

R. : WILHELM II . DEUTSCHER KAISER KÖNIG V. PR.  
Buste de trois-quarts à gauche de l'empereur. Grènetis.  
Mêmes diamètre et métaux que le n° 13.

Médaille de fabrication allemande.

### 15. — Fête vélocipédique à Lucerne.



\* SCHWEIZERISCHER . VELOCIPEDISTEN . BUND \* En sens inverse : SIEBENTER BUNDESTAG zu LUZERN

Ecu aux armes du canton de Lucerne sommé d'une croix fédérale rayonnante partageant le millésime 18/93 et accompagné d'épis de blé, d'edelweiss et de rhododendrons liés par un ruban.

R. : Une femme montée sur un bicycle tenant une palme de la main droite ; de la gauche elle dirige son appareil qui a des ailes au moyeu de la grande roue ; au fond, vue de Lucerne, prise du lac. Le tout dans un cercle de grènetis. La place de la légende est occupée par une couronne formée de rameaux de chêne et de laurier liés par un ruban

sur laquelle sont placées les armoiries des villes qui ont eu les six premières fêtes fédérales de vélocipédistes, avec les dates sur une banderolle : Berne 1887-90, Bâle 1889, Zurich 1891, Saint-Gall 1892, Lucerne 1888-1893. Signé : LAUER

Diam. : 0,050. Argent  $\frac{990}{1000}$ , poids 52 gr., 123 ex., bronze 19 ex.

La septième fête fédérale des vélocipédistes, organisée par le Vélo-Club de Lucerne, a eu lieu les 6 et 7 mai. Le cliché ci-dessus nous a été prêté par notre collègue M. Adolf Inwyler, de Lucerne, qui a composé cette médaille commémorative officielle, éditée par le comité de la fête, gravée et frappée à Nuremberg, chez M. Lauer.

#### 16. — Séminaire de Sarnen.

SODALITAS SARNENSIS

Buste de profil à droite de Nicolas de Flue<sup>(1)</sup>. Signé : SCHNYDER LUZERN

R. : SUSCIPE ME IN SERVUM PERPETUUM

Buste de trois-quarts à droite de la sainte Vierge, tête penchée, couronnée.

Diam. : 0,033. Bélière; quelques exemplaires sans bélière. Argent et cuivre nickelé.

Médaille exécutée au mois de mai par M. Antoine Schnyder, graveur à Lucerne et destinée à être remise aux élèves quittant le Séminaire à chaque fin d'année scolaire. Les élèves les plus assidus recevront des médailles d'argent. La distribution doit commencer cette année; à fin août, le graveur a fourni 500 exemplaires de chaque métal.

#### 17. — Tir cantonal de Bâle-Campagne.

☆ BASELLANDSCHAFTLICHES KANTONALSCHÜTZENFEST

☆ En sens inverse : BINNINGEN 1893

Écu aux armes, non blasonnées, de Bâle-Campagne, posé dans un cartouche et le cartouche sur la croix fédérale, le tout dans une couronne ouverte formée d'un rameau de laurier et d'une branche de chêne liés par un ruban.

(1) C'est un numéro à ajouter au travail de M. Küchler, *Verzeichniss und Beschreibung der Bruder-Klausen-Medaille*, voy. ci-devant p. 85 et suiv.

R. : ♫ FÜR FREIHEIT UND VATERLAND ♫ En sens inverse :  
DA FRISS EINE DER ROSEN

Le capitaine Arnold Schick, d'Uri, blessé et agenouillé sur le champ de bataille de Saint-Jacques, lançant la pierre qui doit atteindre Burckhardt Münch ; il tient de la main gauche la bannière de son canton.  
Signé au bas : K. JAUSLIN. INV. HOMBERG. FEC

Diam. : 0,045. Argent 701 ex.

Le tir cantonal de Bâle-Campagne a eu lieu à Binningen, du 4 au 11 juin. Médaille officielle gravée et frappée par M. Homberg, à Berne, d'après un dessin de M. Karl Jauslin.

**18—19. — Médailles de prix et de primes des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation à Genève.**

(18) \* EXERCICES DE L'ARQUEBUSE ET DE LA NAVIGATION \* En sens inverse : 1893

Trophée formé des écus de l'Exercice de l'Arquebuse (armes de Genève) et de l'Exercice de la Navigation (d'azur au dauphin d'argent), posés dans des cartouches, à droite et à gauche d'une ancre et sur des drapeaux, des piques, des fusils, des avirons posés en sautoir et une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier liées par un ruban ; le tout enlacé par une banderolle portant la devise : PRO DEO ET PATRIA Au-dessus une croix fédérale rayonnante accompagnée des deux dates : 1475 1856 Signé au bas : HUGUES BOVY F.

R. : \* JEU DE L'ARQUEBUSE FONDÉ EN MCCCCLXXV  
Une aigle double tenant un mousquet dans ses serres et portant sur la poitrine un écu aux armes de Genève ; couronne entre les deux têtes.  
Signé : H. B. F. (Hugues Bovy fecit).

Diam. : 0,051. Argent, bronze, étain 3 ex.

C'est la médaille de prime. Le sujet du revers est emprunté à l'ancien drapeau de l'Exercice de l'Arquebuse ; on le trouve également, mais sans l'écu posé sur la poitrine de l'aigle, sur le fameux *Mousqueton* (1657), qui est le premier prix connu de l'ancienne société de tir.

(19) Avers comme à la précédente.

R. : POUR DIEU ET LA PATRIE

Deux membres des Exercices, l'un debout tirant, l'autre agenouillé

armant sa carabine ; derrière eux un atelier d'armes, une ancre, un socle portant le dauphin de l'Exercice de la Navigation. Au fond vue de Genève, prise du lac, avec une barque s'avançant dans le port. Exergue libre sur lequel on grave le nom de la cible et la valeur du prix. Signé au bas : H. B. F. (Hugues Bovy fecit).

Mêmes diamètre et métaux que la précédente.

Médaille de prix. Les personnages sont deux des meilleurs tireurs de l'Arquebuse, MM. John Lander (debout) et F. Pralon (agenouillé).

Les Exercices avaient chargé une Commission composée de MM. le Dr Camille Reymond, Paul Ströhlin et Hans Weber de présider à l'élaboration de ces deux superbes pièces. Une frappe spéciale en étain, à trois exemplaires, a été faite pour les membres de cette Commission ; ces exemplaires porteront l'inscription gravée : COMMISSION DE LA MÉDAILLE Dessinées et gravées par M. Hugues Bovy, lettres par M. V. Schlütter, frappées par M. L. Furet, à Genève.

Ces médailles ont été distribuées pour la première fois au tir qui a eu lieu les 3, 4 et 5 juin de cette année ; il en a été tiré 51 en argent et 146 en bronze. Le surplus de la frappe a été détruit. Le millésime sera changé chaque année et elles ne seront données qu'au grand tir annuel.

#### 20. — **Arnold Morel-Fatio, numismate.**

Nous renvoyons pour cette médaille qui intéresse tout particulièrement les numismates et notre Société à l'article paru dans la *Revue* de cette année, p. 58.

#### 21—22. — **Anniversaire de la Société savoisiennne de secours mutuels à Genève.**

(21) ☆ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES Deuxième ligne de légende dans un grènetis : ☆ 11 JUIN 1843 ☆ En sens inverse : 11 JUIN 1893

Au centre dans un grènetis, en six lignes : A | LA SOCIÉTÉ | SA-VOISIENNE | DE | SECOURS MUTUELS | DE GENÈVE | ——

R. : REPUBLIQUE FRANÇAISE ☆

Tête de profil à gauche de la République, couronnée d'épis, de fleurs, de rameaux de laurier et de chêne ; au-dessus une étoile. Signé au bas : OUDINÉ Grènetis.

Diam. : 0,041. Or.

La partie centrale et la seconde ligne de légende de l'avers sont plus hautes que le reste de cette face.

(22) · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · En sens inverse : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

En deux lignes dans le champ : MÉDAILLE | D'HONNEUR Au-dessous dans un cartouche, en cinq lignes : SOCIÉTÉ | SAVOISIENNE | GENÈVE | 11 JUIN | 1843 · 1893

R. : SOCIETES DE SECOVRS MVTVELS

La charité personnifiée et deux personnages, un jeune et un autre plus âgé, se donnant la main debout devant elle, auprès d'un socle portant une ruche d'abeilles. Signé au bas : O. Roty

Diam. : 0,027. Bélière en forme de couronne de laurier avec anneau ; ruban noir bordé de bleu. Or.

Ces deux médailles sont données comme récompenses par le Ministère français aux sociétés d'utilité publique reconnues par l'État qui ont atteint le cinquantième anniversaire de leur fondation ; le nom de la société et la date sont seuls changés. Nous sommes redevables de leur communication à M. Marcellin Pellet, consul général de France à Genève.

Bien que n'ayant pas un caractère absolument suisse, nous avons tenu à signaler ici ces médailles qui se rattachent cependant par un côté à notre numismatique. C'est la seconde fois seulement, croyons-nous, qu'une société française de Genève est l'objet d'une semblable distinction.

### 23—25. — Concours fédéral de musique à Soleure.

(23) En huit lignes dans le champ, la première et la dernière arrondies : ERINNERUNG | AN DAS | EIDGENÖSSISCHE | VOLKS- & MILITÄR | MUSIKFEST | JUNI 1893 | IN | SOLOTHURN | Grènetis.

R. : Trophée d'instruments de musique sur une console, cor, trompette, flûte, timbale, contrebasse, rouleau de musique, le tout dans un cercle d'étoiles.

Diam. : 0,033. Bélière. Étain.

(24) En six lignes dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban, la première et la dernière arrondies :

SOUVENIR DU CONCOURS | FÉDÉRAL | DE MUSIQUE | DU 24,  
25, 26 JUIN | 1893 | A SOLEURE

R. : Une lyre surmontée d'une étoile rayonnante dans une couronne de laurier ouverte. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,033. Bélière. Similor et métal blanc.

(25) Réduction de la précédente, pas de couronne à l'avers.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et métal blanc.

Ces trois médailles ont été éditées par M. C. Defailly, à Genève ; la première est de fabrication allemande, les deux autres parisiennes.

26 — 33. — **Médailles de prix pour le jeu du Lawn-tennis à l'Institut de la Châtelaine, à Varembé, près Genève.**

(26) En trois lignes dans le champ : LA CHÂTELAINE | JUIN | 1893.

R. : TOURNOI DE LAWN TENNIS

Au centre en trois lignes : *1<sup>er</sup> | Prix. | Senior.*

Diam. : 0,030. Argent, 1 ex.

(27) Comme au N° précédent.

R. : Comme au N° précédent mais *Junior.* au lieu de *Senior.*

Mêmes diamètre, métal et nombre que le N° précédent.

(28) Comme au N° 26.

R. : Comme au N° 26 mais *II<sup>ème</sup> | Prix. | Senior.*

Diam. : 0,027. Argent, 1 ex.

(29) Comme au N° 26.

R. : Comme au N° 28, mais *Junior.* au lieu de *Senior.*

Mêmes diamètre, métal et nombre que le N° précédent.

(30) Comme au N° 26.

R. : Au centre en trois lignes : *1<sup>er</sup> Prix | —.double.— | Senior.*

Mod. : 0,023. Argent, 2 ex.

(31) Comme au N° 26.

R. : Comme au N° 30, mais *Junior*. au lieu de *Senior*.  
Diamètre, métal et nombre comme au N° précédent.

(32) Comme au N° 26.

R. : Comme au N° 30, mais *II<sup>me</sup>* au lieu de *I<sup>er</sup>*.  
Mod. : 0,018. Argent, 2 ex.

(33) Comme au N° 26.

R. : Comme au N° 31, mais *Junior*. au lieu de *Senior*.  
Diamètre, métal et nombre comme au numéro précédent.

Ces médailles sont gravées à la main sur des flans d'argent poli. Elles sont toutes munies d'une bélière et destinées à être portées en breloques. Gravées par M. Wagner, orfèvre à Genève.

#### 34. — **Fête des promotions à Genève.**

##### VILLE DE GENÈVE

Ecu aux armes de Genève dans un cartouche flanqué de branches de laurier.

R. : En cinq lignes, la première arrondie, dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban : SOUVENIR | DES | PROMOTIONS | JUILLET | 1893

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et métal blanc.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defailly, à Genève. Les fêtes des Promotions des différentes écoles genevoises ont eu lieu du 1 au 5 juillet.

#### 35. — **Fête des promotions à Neuchâtel.**

##### NEUCHÂTEL

Ecu aux armes du canton de Neuchâtel.

R. : En cinq lignes, la première arrondie, dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban : SOUVENIR | DES | PROMOTIONS | JUILLET | 1893

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et métal blanc.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defailly, à Genève.

36—37. — **Fête fédérale des chanteurs à Bâle.**

(36) Vue de Bâle. Dans le ciel, sur une banderolle : 1893 EIDGEN. SÄNGERFEST BASEL

R. : Deux écus accolés, l'un d'azur à la lyre d'argent, l'autre aux armes de Bâle-Ville, sommés d'une croix fédérale rayonnante et placés dans une couronne de laurier fermée. Au-dessous des écus, en deux lignes : 8.-10. JULI | 1893

Diam. : 0,033. Avec et sans bélière. Argent, bronze et bronze argenté.

Médaille gravée et éditée par M. Wilhelm Mayer, à Stuttgart.

(37) ☆ ERINN . A . D . EIDGENÖSS . SÄNGERFEST I . BASEL BASEL 8.-10 . JULI 1893

Ecu aux armes du canton de Bâle. Signé au bas : A. SCHWERDT STUTTGART

R. : \* IN FREUD UND LEID ZUM LIED BEREIT

Une lyre flanquée de branches de laurier sur laquelle est posé un cahier de musique ouvert.

Sur les deux faces la légende est séparée du centre par un grènetis.

Diam. : 0,028. Bélière. Cuivre avec bordure nickelée.

Médaille gravée et éditée par M. A. Schwerdt, à Stuttgart.

38—39. — **Tir cantonal zurichois.**

(38) \* KANTONALSCHÜTZENFEST IN ZÜRICH \* En sens inverse : 1893

Ecu aux armes du canton de Zurich, posé sur un cartouche flanqué d'une branche de laurier et d'une branche de chêne.

R. : Le monument de Guillaume Tell à Altorf, par Kissling. Signé au bas : RICHARD KISSLING INV. HUGUES BOVY F.

Diam. : 0,035. Or 75 ex., argent 1200 ex., quelques exemplaires en bronze réservés.

Médaille officielle du tir. Frappée par M. L. Furet, à Genève.

(39) En huit lignes, la première arrondie : ANDENKEN | AN DAS | ZÜRICHER | KANTONAL SCHÜTZENFEST | 25 JUNI - BIS | 2 JULI | 1893

R. : EINER FÜR ALLE ! ALLE FÜR EINEN !

Guillaume-Tell et son fils sur un socle. Signé au bas : VIEUXMAIRE \*  
Diam. : 0,023. Bélière. Similor et métal blanc.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defailly, à Genève.

**40—45. — Fête fédérale de la Société du Grütli,  
à Neuchâtel.**

(40) \* FÊTE FÉDÉRALE DU GRÜTLI \* En sens inverse : NEUCHATEL 14. 15. 16 (le 6 retourné) & 17 JUILLET 1893

Ecu aux armes de la Confédération suisse, accompagné d'une branche de chêne et d'une branche de laurier et surmonté d'une banderolle et d'une coupe ; le tout dans un cercle d'arcatures. Grènetis.

R. : TRAVAIL UNION

Guillaume Tell, appuyé sur son arbalète. Dans le fond, le lac des Quatre-Cantons. Signé à l'exergue : ARNOLD LESCHOT

Diam. : 0,038. Bélière. Aluminium.

Médaille gravée et éditée par M. Arnold Leschot, à Cortaillod.

(41) \* FÊTE FÉDÉRALE DU GRÜTLI NEUCHÂTEL \* En sens inverse : 1893

Ecu aux armes de la Confédération suisse, posé sur un faisceau de licteur et accompagné d'écus aux armes du canton et de la ville de Neuchâtel. Le faisceau sépare la date, 14-17 | JUILLET Signé au bas : BLANCHET

R. : POUR ÊTRE FORTS SOYONS UNIS

Le serment du Grütli. Signé au bas : W. PITTLER

Diam. : 0,037. Bélière. Métal blanc.

Médaille gravée et éditée par M. Blanchet, à Vevey.

(42) En six lignes, la première arrondie : SOUVENIR | \* | DE LA FÊTE | DU GRÜTLI | CÉLÉBRÉE À NEUCHÂTEL | LE 14, 15, 16. & 17. JUILLET | 1893

R. : WIR WOLLEN SEIN EIN EINZIG VOLK V. BRÜDERN, I. KEINER NOTH UNS TRENNEN & GEFÄHR Deuxième ligne de légende : WIR WOLLEN FREI SEIN, WIE D. VÄTER, EHER D. TOD, ALS I. D. KNECHTSCHAFT LEBEN

Le serment du Grütli.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille gravée et éditée par M. W. Mayer, à Stuttgart. Le coin du revers a été gravé pour le Centenaire de 1891 et il a servi pour plusieurs médailles frappées à cette occasion.

(43) En sept lignes dans le champ et entre deux étoiles : SOUVENIR | DE FÊTE DE LA | SOCIÉTÉ SUISSE | DU GRÜTLI | DU 15. AU 18. JUILLET | 1893 À NEUCHÂTEL

R. : DURCH BILDUNG ZUR FREIHEIT sur une banderolle.

Le serment du Grütli. Dans le ciel le millésime 13/08 partagé par une croix fédérale rayonnante.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

(44) En sept lignes dans le champ, la première et la dernière arrondies \* SOUVENIR DE LA FÊTE FEDERALE \* | DU GRÜTLI | — | 14, 15, 16, 17 | JUILLET | 1893 | NEUCHATEL

R. : ☆ WIR WOLLEN SEIN EIN EINIG VOLK VON BRÜDERN

Le serment du Grütli. Signé : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,033. Bélière. Similor et métal blanc.

(45) Réduction de la précédente.

Diam. : 0,024. Bélière. Similor et métal blanc.

Ces deux dernières médailles, de fabrication parisienne, éditées par M. C. Defaillly, à Genève.

#### 46. — **Fête cantonale de gymnastique à Fleurier.**

\* SOUVENIR DE LA IX<sup>e</sup> FÊTE CANTONALE \* En sens inverse :  
FLEURIER

Dans le champ, en quatre lignes : DE | GYMNASTIQUE | 22. 23.  
24 JUILLET | 1893

R. : CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Engins de gymnastique.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et métal blanc.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defaillly, à Genève.

47. — **Réunion de la fédération musicale « Campagne », à Chêne-Bougeries.**

★ FÉDÉRATION MUSICALE GENEVOISE ★ CAMPAGNE ★

En sens inverse : 1893

Une lyre, sommée d'une étoile rayonnante, entourée d'épis de blés et enlacée de pampres. Signé : v. SCHLÜTTER F.

R. : ★ COMMUNE DE CHESNE-BOVGERIES ★ En sens inverse : REPVBLIQVE DE GENÈVE

L'aigle de Genève, tenant une clef dans ses serres et supportant un écu chargé d'une branche de chêne de sinople à glands d'or (armes parlantes de la commune de Chêne). Signé : v. s.

Diam. : 0,038. Argent 50 ex., bronze 150 ex., aluminium, 200 ex.

Médaille composée et gravée par M. V. Schlüttter, à Genève, et qui a été donnée par la commune de Chêne-Bougeries aux sociétés ayant pris part à cette réunion, qui a eu lieu le 23 juillet. Le coin du revers a été gravé en 1892 à l'occasion de la Fête de gymnastique.

48—49. — **Tir de la Suisse occidentale à Bienne.**

(48) WESTSCHWEIZERISCHES SCHÜTZENFEST IN BIEL En sens inverse : 1893

Deux écus accolés aux armes du canton de Berne et de la ville de Bienne sommés d'une croix fédérale rayonnante ; au bas une étoile ; le tout dans une couronne ouverte, formée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne liées par un ruban. Signé au bas : R. LANZ INV. HOMBERG SC.

R. : TREU' U. EHR' SIND UNSRE WEHR

Un guerrier suisse, tenant une bannière aux armes de la ville de Bienne ; au fond, vue de la place principale de Bienne.

Diam. : 0,045. Argent 1144 ex. et bronze 800 ex.

Médaille officielle du tir, gravée et frappée par M. Homberg, à Berne, d'après un dessin de M. R. Lanz.

(49) En huit lignes, la première et la dernière arrondies, dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban : SOUVENIR DU GRAND TIR | DE | LA SUISSE | OCCIDENTALE | DU 23 AU 30 | JUILLET | 1893 | BIENNE

R. : Une cible posée sur deux carabines en sautoir et sommée d'un chapeau à plume ; le tout dans une couronne ouverte formée de deux rameaux de laurier liés par un ruban. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,033. Bélière. Similor et métal blanc.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defailly, à Genève.

**50. — Inauguration du Monument Louis Favre  
à Chêne-Bourg.**

☆ EN SOUVENIR DU MONUMENT ÉLEVÉ A LOUIS FAVRE ☆

En sens inverse : E. LAMBERT STATUAIRE

Dans le champ, séparé de la légende par un grènetis, en dix lignes, la première arrondie : TUNNEL | DU | ST. GOTHARD | 1872. 14920 MÈTRES. 1880 | — | LOUIS FAVRE ENTREPRENEUR | NÉ A CHÈNE PRÈS GENÈVE — SUISSE | LE 26 JANVIER 1826 | MORT DANS LE TUNNEL | LE 19 JUILLET 1879 Au bas trois écus accolés : à gauche les armes du canton du Tessin, au centre celles du canton de Genève, chargées de la croix fédérale et sommées d'un soleil à rayons droits et flamboyants portant le monogramme IHS, à gauche celles du canton d'Uri. Ces écus sont accompagnés d'une palme, d'une branche de rhododendrons, d'edelweiss et d'une banderolle portant la devise : POST TENEBRAS LUX Fond de montagnes avec l'entrée du tunnel. Signé au bas : c. r. (Charles Richard).

R. : LOUIS FAVRE ☆ CHÈNE-BOURG

La statue de Louis Favre ; au fond vue du village de Chêne-Bourg, avec les montagnes de la Savoie à l'arrière-plan. Exergue : 30 JUILLET 1893 Signé au bas : J. E. GOSS. ARCH. INV. CH. RICHARD. FECIT.

Diam. : 0,063. Or 1 ex., argent 48 ex., bronze 150 ex., au 1<sup>er</sup> septembre, mais ces chiffres ne sont pas limités.

La statue a été inaugurée le 31 juillet ; à cette occasion un exemplaire de la médaille, en or, a été offert au généreux statuaire, M. Emile Lambert. Cette pièce, composée par M. J.-E. Goss, architecte du monument, gravée par M. Charles Richard et frappée par M. L. Furet, était officielle et éditée par le comité de la fête.

**51. — Imitation d'une ancienne monnaie genevoise.**

GENEVA \* CIVITAS \* 1893 \* OR \* SVISSE .

Double aigle portant un écu aux armes de Genève sur la poitrine.

R. : POST : TENEBRAS : LVX : V. G. D. (Usine genevoise de dégrossissage).

Soleil à sept rayons flamboyants portant au centre le monogramme : IHS

Diam. : 0,017. Or. Avec et sans bélière.

Cette petite pièce n'est autre chose qu'un bijou-réclame édité et frappé par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or; la gravure en a été exécutée par M. Georges Hantz. Le métal employé est celui des mines de Gondo (Valais). La pièce de monnaie genevoise imitée est l'ancien écu pistolet du XVI<sup>e</sup> siècle.

**52—53. — Fête fédérale de la Société des sous-officiers,  
à la Chaux-de-Fonds.**

(52) FETE FÉDÉRALE En sens inversé : CHAUX-DE-FONDS

Dans le champ : DE SOUS-OFFICIERS Au-dessus deux écus accolés aux armes de la Confédération et du canton de Neuchâtel, accompagnés d'un rameau de laurier. Au-dessous dans un cartouche : 1893

R. : Ecu aux armes de la Chaux-de-Fonds, dans un cartouche sommé d'une croix fédérale rayonnante et flanqué d'une branche de chêne et d'une branche de laurier liées par un ruban.

Diam. : 0,030. Argent  $935/1000$ , 50 ex. dans le commerce, plus 11 ex. ajoutés aux premiers prix des onze concours de fête, aluminium 150 ex., étain (avec bélière) 150 ex.

Gravée, frappée et éditée par MM. Richardet, frères, à la Chaux-de-Fonds.

(53) En huit lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DE LA | FÊTE FÉDÉRALE | DE (sic) SOUS-OFFICIERS | À LA | CHAUX-DE-FONDS | LE 5. 6. 7. AOÛT | 1893

R. : Trois sous-officiers de l'armée fédérale, alignés et de face.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

Médaille de fabrication allemande éditée par M. C. Defailly, à Genève.

54. — **20<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole de tir des « Amis du Mannequin » à Genève.**

**ÉCOLE DE TIR DES AMIS DU MANNEQUIN**

Une femme couronnant de laurier un jeune homme, placé devant elle et tenant un fusil ; au fond, des cibles. Signé : J. HEDMANN INV. C. RICHARD FEC. Exergue : GENEVE

R. : ☆ 1873 ☆ PATRIE ET AMITIE ☆ 1893 En sens inverse : XX<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

L'aigle de Genève, sommée d'une étoile rayonnante et tenant une clef dans ses serres, posée sur un rocher contre lequel sont placés, derrière la croix fédérale, un vetterli et un fusil nouveau modèle en sautoir. Au bas, en trois lignes : LES | 20 & 27 AOUT | 1893 A droite une branche de rhododendron ; à gauche une palme, au fond les tours de Saint-Pierre, le Salève et le Môle. Signé au bas : J. H. C. R. Le tout dans un grènetis.

Diam. : 0,046. Argent, 50 ex. et bronze 100 ex., chiffre strictement limité.

Cette médaille, gravée par M. C. Richard, d'après un dessin de M. J. Hedmann et frappée par M. L. Furet, a servi de prix et de prime au tir qui a eu lieu en l'honneur du 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Ecole, les 20 et 27 août.

55. — **Gustave Revilliod.**

**GUSTAVE REVILLIOD** En sens inverse : 1817—1890

Tête de profil à droite. Signé sur la tranche du cou : HUGUES BOVY F.

R. : En quatre lignes, dans une couronne ouverte formée de deux branches de chêne liées par un ruban : À | GUSTAVE REVILLIOD | LA VILLE DE GENÈVE | RECONNAISSANTE

Diam. : 0,061. Or 1 ex., argent et bronze.

Médaille commandée cette année par le Conseil Administratif de la Ville de Genève et dont un exemplaire, en or, a été remis à la famille de M. G. Revilliod. Frappée par M. L. Furet.

M.